

## TRANSMISSION

# Construire son projet de transmission

## Les AVANTAGES

- > L'opportunité de garder la maîtrise de votre projet.
- > Un appui pour mettre en valeur votre entreprise.
- > Une anticipation des enjeux spécifiques à votre transmission.
- > Objectivité et expérience du conseiller.

*Vous souhaitez être accompagné dans la définition de votre projet ?*

*Vous souhaitez préparer et évaluer le projet de cession ?*

*Vous souhaitez valoriser l'exploitation auprès des repreneurs ?*

*Cette prestation est faite pour vous !*

# CONSTRUIRE SON PROJET DE TRANSMISSION

## Nos solutions d'accompagnement



### VOUS SOUHAITEZ :

- ▶ Déterminer le montant de votre offre de cession et préciser les délais liés à votre projet.
- ▶ Analyser les modalités de cession (location, vente, ...) de vos biens : bâtiments, foncier, DPB...
- ▶ Être informé des législations en vigueur pour éviter tout contentieux ultérieur.
- ▶ Engager les négociations avec vos propriétaires au mieux de vos intérêts (indemnités fermiers sortant, choix du repreneur,...).
- ▶ Pouvoir valoriser votre exploitation en la présentant de façon précise et synthétique aux candidats à votre reprise.

### NOUS VOUS PROPOSONS :

- ▶ De réaliser une présentation globale de votre exploitation et un inventaire des éléments à céder.
- ▶ D'estimer le potentiel économique.
- ▶ De formuler des préconisations personnalisées.
- ▶ De définir avec vous des modalités de cession adaptées à vos besoins et vos attentes.
- ▶ De vous conseiller dans vos choix et de définir ensemble une stratégie d'action.
- ▶ D'établir une offre de cession permettant à vos repreneurs potentiels d'avoir un document clair et attractif.



#### PUBLIC

Agriculteurs en réflexion de transmission



#### DURÉE

3 jours minimum sur 1 à 3 mois à partir des données complètes fournies par l'exploitant.

NB : prestation à anticiper dans les 18 mois minimum avant la date de transmission envisagée.



#### TARIFS ET CONDITIONS DE VENTE

Prise en charge partielle par l'Etat si projet éligible.



#### MODALITÉS ET LIVRABLES

Premier rendez-vous sur l'exploitation et suivants au bureau.

Remise d'un audit de transmission et d'une offre de cession après validation par le futur cédant.

## Vos interlocutrices

Conseillère Entreprise-Transmission  
**Isabelle GOFFETTE**  
02 38 71 95 88  
isabelle.goffette@loiret.chambagri.fr

Technicienne Installation-Transmission  
**Valérie SERVANT**  
02 38 71 95 77  
valerie.servant@loiret.chambagri.fr